

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 06.094

L'An deux Mille Six, le 9 octobre à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur LE GUEUT, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 27 septembre 2006

DATE D'AFFICHAGE

Le 27 septembre 2006

ETAIENT PRESENTS : M. LE GUEUT, M. HUGENDOBLER, Mme MONTRON, Mme GEOFFROY, Mme LECOMTE, M. BOISNARD, M. BOURGEOIS, M. CHABANEAU, M. DENIS, Adjoints.

Melle BARRAUD-DUCHÉRON, M. BIRON, M. COASSIN, Mme DAVID-COURTIN, Mme DOUMECQ, M. GUIARD, Mme JOLY, Mme LABEYRIE, M. MERLE, Mme MOINET, M. POTENNEC, M. RAYMOND, M. SIMONNET, Mme TERRIEN, Mme TURPIN, Conseillers Municipaux.

ETAIENT REPRESENTES :

M. MOST représenté par M. LE GUEUT
M. CAU représenté par Mme DAVID-COURTIN
Mme GRAMMATICO représentée par Mme LECOMTE
Mme ISENDICK représentée par Mme MOINET
Mme PELTIER représentée par M. SIMONNET

ABSENTS -EXCUSES : M. BUJARD, Mme CROUÉ, Mme DURAND, M. FAVRE

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 24
Nombre de votants : 29

Madame TURPIN a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : CUISINE CENTRALE – Etude d'une production de l'eau chaude sanitaire par énergie solaire

VOTE : UNANIMITE

La Ville de Royan envisage de lancer une étude concernant l'installation d'une production de l'eau chaude sanitaire par capteurs solaires à la cuisine centrale.

Actuellement, l'eau chaude est produite au moyen de deux ballons électriques de 2 500 litres chacun.

Le coût d'une étude, évalué à 3 500 € HT, est susceptible d'être subventionné par l'A.D.E.M.E., le Conseil Régional et le Conseil Général.

A cet effet, il est proposé à l'Assemblée Délibérante de solliciter des subventions aux taux les plus élevés auprès de l'A.D.E.M.E., de la Région et du Département pour l'étude de l'installation d'une production de l'eau chaude sanitaire par énergie solaire à la cuisine centrale de Royan.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du RAPPORTEUR,
- VU le projet d'installer une production d'énergie solaire de l'eau chaude sanitaire à la cuisine centrale,
- APRES en avoir délibéré,

DECIDE

- d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation, à solliciter des subventions aux taux les plus élevés auprès de l'A.D.E.M.E., de la Région et du Département concernant la réalisation d'une étude pour l'installation d'équipements solaires destinés à la production de l'eau chaude sanitaire à la cuisine centrale de Royan.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 12 octobre 2006

Le Maire,
H. LE GUEUT